



L'ACADÉMIE DE LYON

Pendant la période révolutionnaire

(1789-1793)

(Suite (1))

IV

L'année 1791. — Premières menaces de déplacement de l'Académie.
— Elle prête solennellement le serment civique, le 20 janvier. — On procède à l'inventaire des bibliothèques monastiques. — Séance publique du 10 mai. — Travaux du second semestre. — Nouvelles menaces de déplacement. — Un décret du 26 septembre la maintient à l'Hôtel de Ville. — Séance publique du 6 décembre.

Dès la première séance de l'année 1791, le 11 janvier, Roland de la Platière, qui était devenu depuis trois semaines officier municipal spécialement délégué aux finances, écrivit une lettre à l'Académie pour lui demander un détail de ce qu'elle recevait de la ville et si elle pensait qu'il lui fût possible de se réduire sur les dépenses. De la Tourrette lut le mémoire qu'il

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, juin 1901.